

Ce document a pour objectif de vous apporter une lecture « simplifiée » des recommandations sur la vaccination des patients adultes* immunodéprimés.

Ces recommandations visent à optimiser la couverture vaccinale et *in fine* à diminuer la morbi-mortalité liée au risque d'infection sévère.

Vaccination chez les adultes immunodéprimés

Les personnes immunodéprimées ou aspléniques sont particulièrement exposées aux risques d'infections sévères responsables d'une mortalité importante.

La vaccination chez ces personnes présente des particularités qui justifient :

- des vaccinations spécifiques pour faire face au risque accru de contracter certaines infections ;
- des schémas vaccinaux particuliers pour répondre à la diminution de la réponse immune aux vaccins ;
- la contre-indication des vaccins vivants atténués, en raison du risque de maladie infectieuse vaccinale.

Ce document présente les points importants extraits du rapport du Haut Conseil de la santé publique : *Vaccination des personnes immunodéprimées ou aspléniques : recommandations*. Le rapport est disponible dans son intégralité sur le site www.hcsp.fr

Ne sont pas traités ici les vaccins du voyageur et les vaccinations des personnes présentant un déficit immunitaire héréditaire.

L'ESSENTIEL

- La vaccination des personnes immunodéprimées et/ou aspléniques est un moyen qui reste sous-utilisé pour la prévention du risque infectieux dans ces populations à risque.
- Les médecins, généralistes et spécialistes, ont pour mission de vacciner ces patients et leur entourage.
- Tout doit être fait pour améliorer la couverture vaccinale de ces patients afin de diminuer la morbi-mortalité liée aux infections à prévention vaccinale.

À noter : Si le sujet a reçu antérieurement un vaccin polysidique non conjugué, un délai minimum de 3 ans est recommandé avant de le vacciner avec un vaccin conjugué.

* Enfants âgés de plus de 5 ans et adultes

Vaccinations des patients traités par immunosuppresseurs, biothérapie et/ou corticothérapie pour une maladie auto-immune ou inflammatoire chronique

Il est recommandé de mettre à jour les vaccinations le plus tôt possible dans la prise en charge d'une maladie auto-immune et avant la mise en route du traitement immunosuppresseur pour les vaccins vivants atténués.

- Les vaccins vivants atténués sont contre-indiqués chez les personnes recevant un traitement immunosuppresseur, une biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive (>10 mg/j d'équivalent prednisonne pendant plus de quinze jours ou sous forme de « bolus »).
Après arrêt des traitements, le délai minimum à respecter pour vacciner est de trois mois minimum (six mois pour le rituximab).
- Les vaccins inactivés sont administrés selon le schéma ci-dessous :

Le risque que se déclenche une poussée de maladie auto-immune ou inflammatoire après une vaccination n'a jamais été confirmé. Ce risque est donc théorique, alors que le risque d'infection est réel.

VACCINS INACTIVÉS	RECOMMANDATIONS/SCHÉMA
dTPca* / dTP	dTPca à 25 ans + dTP tous les 10 ans
Pneumocoque	MO 13-valent + > M2 23-valent
Hépatite B	Mêmes recommandations qu'en population générale (adolescents de 11 à 15 ans révolus) : MO + M6
Méningocoque C conjugué	≤ 24 ans
Grippe saisonnière	annuelle

Vaccinations des patients aspléniques ou hypospléniques

Il n'existe aucune contre-indication vaccinale chez les sujets aspléniques. En cas de splénectomie programmée, il est recommandé de vacciner si possible au moins deux semaines avant l'intervention. En cas de splénectomie réalisée en urgence attendre 2 semaines pour vacciner. En cas de risque de perte de vue du patient : vacciner à la sortie de l'hôpital.

	SCHÉMA
Pneumocoque	MO 13-valent + M2 23-valent
Méningocoque A, C, Y, W	MO + M6
Méningocoque B pour les personnes âgées de plus de 11 ans et les adultes	MO + M1
<i>Haemophilus influenzae</i> de type b	**
Grippe saisonnière	annuelle

* diphthérie-tétanos-polio-coqueluche acellulaire.
** Le vaccin contre l'*Haemophilus influenzae* de type b possède une autorisation de mise sur le marché chez l'enfant jusqu'à l'âge de 5 ans.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vaccination des personnes immunodéprimées ou aspléniques : Recommandations (rapport) Haut Conseil de la santé publique : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clef=504>
- Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2016. Ministère de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr/Calendrier-vaccinal.html>

